



Lac du Gourg de Rabas (C)

Écrin secret du Néouvielle.

Niché à 2285 mètres d'altitude, dans une combe sauvage en contrebas du col d'Estoudou, le lac du Gourg de Rabas est un petit lac glaciaire isolé du massif du Néouvielle, situé dans un environnement minéral spectaculaire. Moins fréquenté que ses voisins Aubert ou Aumar, ce joyau confidentiel offre un cadre de tranquillité absolue, idéal pour les randonneurs en quête de solitude et d'immersion alpine.

Accessible uniquement à pied, ce lac discret est niché dans une cuvette granitique, entouré de blocs, pelouses alpines et landes rases. C'est aussi un lieu d'observation privilégié pour la faune de montagne (marmottes, isards, rapaces) et un excellent spot de photographie nature, notamment aux premières heures du jour.



Pic de Madamète (D)

Panorama exceptionnel depuis le cœur du Néouvielle
Le Pic de Madamète, culminant à 2657 mètres, est un sommet emblématique du massif du Néouvielle, offrant une vue panoramique spectaculaire à 360° sur les grands lacs d'altitude (Aubert, Aumar, Bastan), les crêtes du Néouvielle, le massif du Pic Long et même les sommets frontaliers de l'Aragon.

RANDO - Col & Pic de Madamète

Barèges - Tourmalet



(Pic de Madamète)



Les reflets cristallins des lacs d'Aubert et d'Aumar, encadrés par les crêtes dentelées du Néouvielle, offrent une atmosphère de sérénité, renforcée par le silence majestueux qui règne sur le plateau d'altitude, au milieu d'un univers suspendu entre ciel et eau.

L'itinéraire vers le Pic de Madamète plonge le randonneur dans une ambiance de haute montagne apaisante et sauvage. Entre lacs étincelants, pelouses fleuries, et blocs granitiques sculptés par les éléments, le sentier déroule un décor naturel spectaculaire, baigné de lumière et de silence. Au sommet, le panorama à 360° sur les lacs du Néouvielle et les grands sommets pyrénéens offre un moment suspendu, entre contemplation et liberté.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 4 h 19

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 481 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Technicité : 4 - Assez difficile

Risque : 4 - Assez difficile

Effort : 4 - Assez difficile

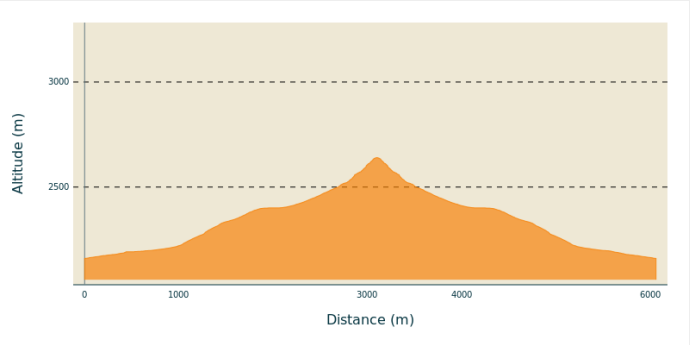
Type : Aller-retour

Thèmes : Col et Sommets, Eaux et rivières, Flore, Géologie, Lac

Itinéraire

Départ : Parking du Lac d'Aubert
Arrivée : Parking du Lac d'Aubert
Balisage : PR
Communes : 1. Vielle-Aure
2. Barèges

Profil altimétrique



Altitude min 2159 m Altitude max 2640 m

1. Depuis le parking d'Aubert emprunter le sentier vers le lac d'Aumar et Hourquette d'Aubert, après 15 minutes, un panneau jaune indique la direction : Hourquette Aubet et du col de Madamète.
2. Passage sur une pelouse au bord du superbe lac d'Aumar, puis montée sur un sentier rocailleux (45min) jusqu'au lac du Gourg de Rabas - Attention, passage au milieu de blocs de granite qui surplombe de lac Gourg de Rabas aux eaux foncées (qui abrite sur ses beige, mais bien cachés les crapauds accoucheurs).
3. Poursuivre sur le GR10 jusqu'au col de Madamète (30min).
4. Depuis le col (2509m) - portez le regard à l'horizon où vous verrez le Pic du Midi de Bigorre qui vous salut - commencer l'ascension du Pic sur une pente soutenue et caillouteuse (40min) - balisé par des cairn (tas de pierres disposés à vue pour indiquer le format et cheminement du sentier).
5. Arrivée au Pic puis retour par le même chemin.

Sur votre route...



Le Lac D'Aubert (A)

Écrin emblématique du massif du Néouvielle.

Perché à 2150 mètres d'altitude, le lac d'Aubert est l'un des plus emblématiques lacs d'altitude du massif du Néouvielle, dans les Hautes-Pyrénées. Avec ses eaux turquoise entourées de blocs granitiques, de pins à crochets tortueux et de sommets culminant à plus de 3000 m, il offre un panorama saisissant, digne des plus beaux paysages pyrénéens. Il est couvé du regard par le Pic du Néouvielle (3091 m) et Pic Ramoun (3011 m).

Le lac d'Aubert est relié au lac d'Aumar, son jumeau, par une courte digue et constitue un site d'observation privilégié de la faune et de la flore alpine : marmottes, chocards, linaigrettes (plantes amies des lieux humides) et libellules colorent les abords du site dès la fonte des neiges. Le site est également fréquenté par les pêcheurs, les randonneurs, mais aussi les photographes en quête de reflets matinaux.

Crédit : Piau Engaly



Le Lac d'Aumar (B)

Miroir de haute montagne au cœur du Néouvielle
Situé à 2192 mètres d'altitude, juste à l'est du lac d'Aubert, le lac d'Aumar est l'un des plus beaux lacs naturels d'altitude des Hautes-Pyrénées. Installé dans un vallon glaciaire large et ouvert, bordé de pelouses alpines, de blocs granitiques et de pins à crochets centenaires, il offre un cadre apaisant et grandiose, typique du massif du Néouvielle.

Avec ses berges accessibles, ses eaux claires et son panorama dégagé sur les crêtes du Pic de Madamète et du Soum de Monpelat, le lac d'Aumar est un site de randonnée facile et un lieu de détente privilégié. Il est également reconnu pour la richesse de sa faune et de sa flore de haute montagne, notamment ses espèces d'amphibiens, de libellules, et ses prairies fleuries en début d'été.

Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

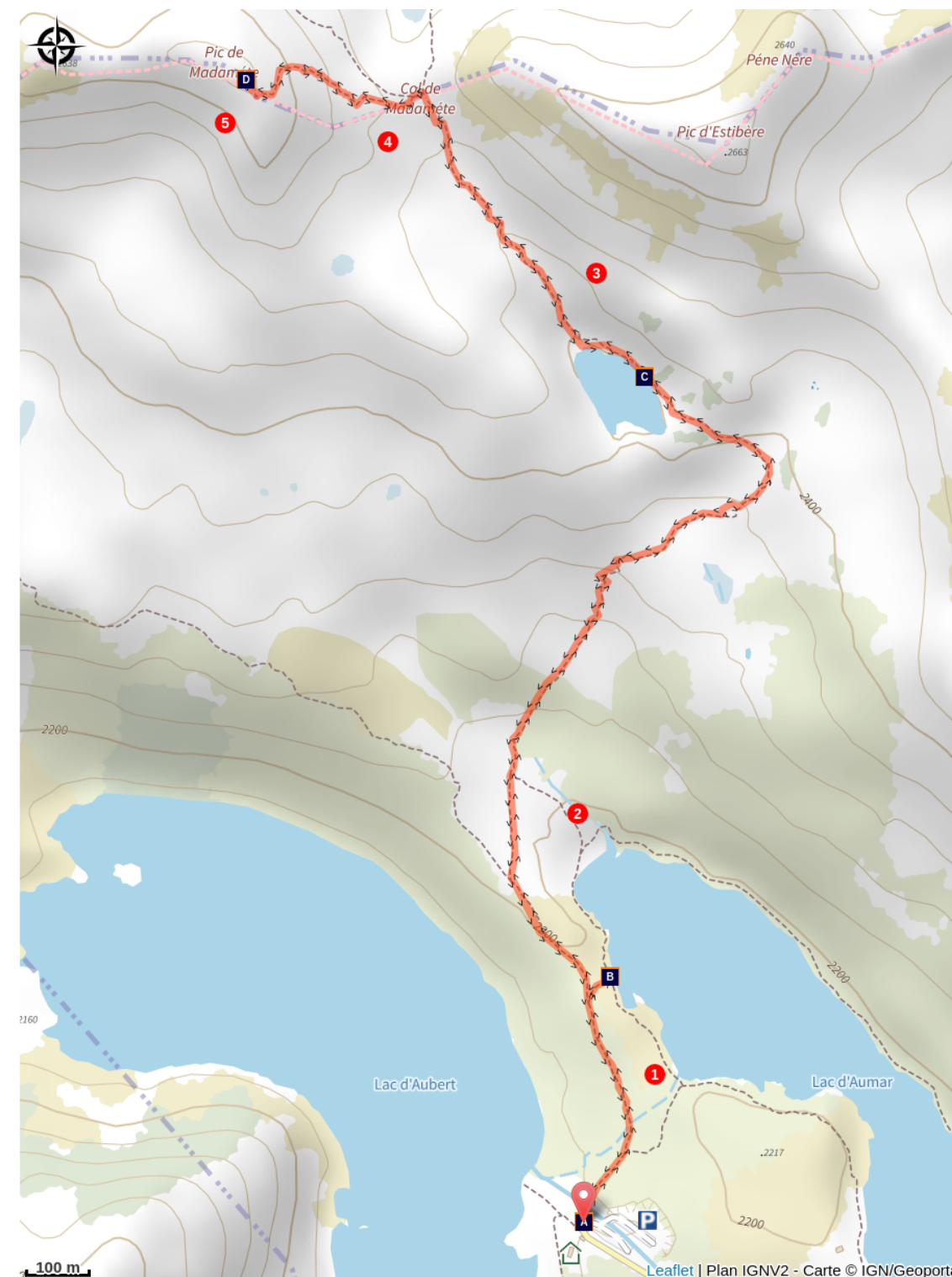
infos@piau-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piau-engaly.com/fr>



Sur votre route...



Le Lac D'Aubert (A)



Lac du Gour de Rabas (C)



Le Lac d'Aumar (B)



Pic de Madamète (D)

Toutes les informations pratiques

i **En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour.
Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.

i **Zone pastorale**

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse.
Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

Comment venir ?

Accès routier

Emprunter la D177 jusqu'à son extrémité au parking du Lac d'Aubert

Parking conseillé

Parking du Lac d'Aubert

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre
[Contact](#)

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d’Orédon et Barrage d’Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d’Orédon et d’Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d’Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu’ils **ne perturbent et ne dérangent pas le milieu** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.